



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
FUTSAL
Pôle compétitions**

PROCES VERBAL N° 05 – SAISON 2025/2026

Réunion du	03 novembre 2025 (en distanciel)
Présidence	Julien ROBOAM
Présent(s)	Marc BETHELOT, Taoufik JDIRA
Assiste(ent)	Stéphanie DAUDIN et Henri PIGEAU

Préambule

M. BENONY Steven, membre du club de TRELAZE FOYER (513166) et de SAUMUR BAYARD (502204) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. BETHELOT Marc, membre du club de CHAZE VERN D'ANJOU AS (549478) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GUITTIERE Florent, membre du club de ST SYLVAIN D'ANJOU (524869) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. JDIRA Taoufik, membre du club de ANGERS COPAIN ASC (551591) et de TRELAZE EGLANTINE (502037) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. KOURISNA Sadik, membre du club de TRELAZ SPORTING (548580) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. LAKSSIBI Hachim, membre du club de TRELAZE FALA (548578) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. ROBOAM Julien, membre du club de ANGERS LCDF (549783) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Championnat

Championnat

Forfait général

Mail du correspondant de l'équipe du Fief Gesté Fc 1 du 26 octobre 2025, informant se désengager du championnat de D2 futsal à la suite de la non-homologation de la salle, et du manque de soutien du club.

La commission transmet le forfait général à la CDSR pour suite à donner.

Demande d'informations

La commission prend connaissance, du mail du 31 octobre 2025 de Mr PLANCHENAUD, du club d'Est Anjou souhaitant savoir s'il était possible d'intégrer le championnat Futsal à la place de l'équipe du Fief Gesté.

La CD Futsal précise par retour de courriel qu'il est impératif de communiquer via la messagerie du club d'Est Anjou et sollicite des renseignements supplémentaires notamment quant à l'homologation de la salle de St Philbert du Peuple.

Une décision leur sera transmise à l'issue de la prochaine réunion de la CD Futsal le 17 novembre.

2. Coupe de l'Anjou Futsal Séniors Féminine

1^{er} tour – Vendredi 17 octobre 2025

Qualification des équipes de Cholet SO 1, GF Beaupréau en Mauges 1, GF Verchers St Georges/Layon 1 et d'Angers NDC 1.

2^{ème} tour – Vendredi 14 novembre 2025

La commission procède au tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de l'Anjou Futsal Féminines qui est fixé au Vendredi 14 novembre 2025 à Longuenée en Anjou et à Martigné Briand.

Les 4 autres équipes Séniors F, de niveau régional, qui intègrent la compétition au tour n°02 sont tête de série : Angers Croix Blanche 1, Longuenée en Anjou FC 1, Trélazé Foyer 1 et Trélazé Sporting 1 et seront réparties par deux dans chacun des 2 groupes.

Groupe A (Espace Longuenée) :

- Longuenée en Anjou FC 1,
- GF Beaupréau en Mauges 1
- Sporting Trélazé 1
- Angers NDC 1

Groupe B (Martigné Briand) :

- GF Verchers St Georges/Layon 1
- Cholet SO 1
- Angers Croix Blanche 1
- Trélazé Foyer 1

Présences des membres de la CD Futsal :

Site de l'Espace Longuenée : Marc BETHELOT et Sébastien GUITTIERE,
Site de Martigné Briand : Taoufik JDIRA et un membre volontaire.

La commission sollicite une nouvelle demande de budget auprès du CODIR pour accompagner les clubs dans l'accueil de ces manifestations (goûter, pot de convivialité).

3. Divers

Dans le cadre de l'accompagnement des nouveaux clubs Futsal, des membres de la Commission étaient positionnés sur des dates et des clubs à accompagner en début de saison (Championnat Départemental 2).

A ce titre, Taoufik JDIRA sera présent pour le match de la troisième journée du championnat D2, le lundi 3 novembre 2025 à 21h00 aux Ponts de Cé sur le match entre Les Ponts de Cé AS 1 et Tillières ARC 1.

Un retour informel sera effectué lors de la prochaine réunion de la CD FUTSAL le 17 novembre 2025.

La commission prend note du PV n° 9 de la CDSR du 09 octobre 2025 et de sa décision concernant le match de Critérium du 25/09/2025 (participation d'un joueur suspendu) : Ste Gemmes d'Andigné 1 / Trélazé Sporting 2.

La commission prend note du PV n° 11 de la CDSR du 23 octobre 2025 et de sa décision concernant le match de Championnat de Départemental 1 du 17/10/2025 (participation d'un joueur suspendu) : Angers LCDF 2 / Trélazé Sporting 2.

Prochaine(s) réunion(s) :

- Lundi 17 novembre à 18h00
- Lundi 8 décembre à 18h00
- Lundi 26 janvier à 18h00
- Lundi 2 mars à 18h00
- Lundi 13 avril à 18h00
- Lundi 4 mai à 18h00
- Lundi 8 juin à 18h00

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. ROBOAM JULIEN	M. BETHELOT Marc